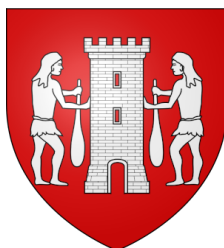




N°005 - Août 2026

Cette **5^e lettre d'informations** fait le point sur la gestion des déchets et informations diverses.



Retrouver toutes les **informations relatives à la commune** sur notre site web (en cours de refonte).

Ici » » »

Point sur la gestion des déchets

La collecte des déchets a toujours été une question sensible car cela impacte notre cadre de vie et que les incivilités semblent en constante augmentation. Sa gestion concerne plusieurs acteurs dont COTELUB que nous avons déjà rencontré deux fois (élus et techniciens responsables), la seconde visite ayant été conduite sur le terrain afin d'évaluer les différents points de collecte.

Commençons par des rappels que vous pouvez aussi retrouver sur la page dédiée sur le site de la commune.

La collecte des ordures ménagères

Ce qui n'est pas recyclable

Que les conteneurs soient enterrés ou en surface, la collecte des ordures ménagères est réalisée par les agents de la communauté de communes **Cotelub**.

- Centre du village : Lundi, mercredi, vendredi
- En campagne : Lundi, jeudi et samedi sur les points sensibles

La collecte des monstres (encombrants)

Simple et gratuit !

Ce service gratuit concerne des **objets volumineux qui n'entrent pas dans un coffre de voiture** : mobilier, canapé ou gros électroménager

Pour en bénéficier il faut prendre rendez-vous en s'inscrivant :

- via le **formulaire sur le site de COTELUB en cliquant ici**
- ou en appelant au **04 90 07 48 12**

La prise de rendez-vous se fait auprès de COTELUB, **72h avant le jour du passage souhaité**.

Sont interdits : bois, palettes, déchets verts, cartons, pneus et gravats

Le jour de passage à Cucuron est **le mercredi**. Il faudra sortir les objets (3 maximum) à l'extérieur, devant votre domicile, tôt le matin ou la veille au soir.

Le tri sélectif

Trier ses déchets c'est économiser les ressources

Trier ses déchets est important pour :

- augmenter le recyclage afin de réutiliser la plastique, le verre ou le papier au lieu de produire du neuf
- réduire la quantité d'ordures ménagères afin de diminuer l'enfouissement et l'incinération.

Consulter les consignes de tri sélectif : quoi mettre dans quel bac ?

Les points d'apports volontaires à Cucuron

- station d'épuration vers la Ferrage
 - parking du boudrome
 - chemin de la Figuière
 - chemin du tennis
 - parking route de Vaugines
 - parking du stade
-

COMPOSTAGE COLLECTIF

Rien ne se perd... tout se transforme !

Depuis le 1er janvier 2024, la loi AEGC impose le tri des biodéchets à la source, pour tous les ménages. Épluchures, marc de café et de thé, restes de repas, coquilles d'œufs, végétaux (herbes tondues, feuilles mortes, branches coupées ou fleurs fanées), cendres de bois, papier non imprimé, carton ondulé peuvent faire du compost... soit plus de 20% du poids total des ordures ménagères.

Pourquoi composter ? Savoir - comprendre

Consulter le guide de COTELUB sur le compostage

Deux points d'apports volontaires

- parking du boudrome
- parking du Silo

Le compost ainsi généré est à la disposition des habitants dans les bacs dédiés !

Déchèteries accessibles aux cucuronais

L'accès est gratuit avec la carte justifiant de votre domicile

▶▶ Déchèterie de COTELUB à La Tour d'Aigues

route de Grambois – D 956 – 84240 La Tour d'Aigues – 04 90 08 45 78

▶▶ Déchèterie de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération à Vaugines

RD45, la grande Garrigue à 84160 Vaugines : 04 90 77 65 08

La donnerie : vive le réemploi !

C'est un espace où vous pouvez déposer vos objets du quotidien encore fonctionnels dont vous ne vous servez plus. De la même façon, si vous repérez un objet qui vous plaît, vous pouvez repartir avec, sans frais.

Acceptés : Petits éléments de déco, jouets, vaisselle, accessoires de cuisine...

Sont refusés : gros mobilier, électroménager, vêtements, chaussures (qui doivent être déposés dans les conteneurs dédiés)

Constats et actions

Nos manches sont relevées...

Concernant la **sécurité du personnel et du matériel** :

Nous avons identifié avec le responsable et le chauffeur les endroits qui posaient le plus de problèmes. La taille des arbres gênant la visibilité et les manœuvres avec le camion a été faite (montée du hameau du Collet Blanc, route de Vaugines... d'autres menus travaux de voirie (suppression d'une bosse et bouchage de trous) sont programmés pour permettre au véhicule de manœuvrer sans toucher.

Constats du **nombre d'incivilités grandissant** :

Des cartons déposés non pliés aux pieds des conteneurs non pleins, des encombrants déposés sur les sites de collecte, ou même au pied des bacs en campagne (Téléviseurs, micro-ondes mobilier, cagettes, etc).... alors que chacun peut se rendre gratuitement à la déchetterie de Vaugines, à 5 minutes du village...

Nos services techniques ont reçu pour instruction de soigner les nettoyages des abords des points de collecte, en espérant que cela encouragera les usagers à faire de même.

Information et verbalisation :

Nous passons régulièrement sur ces points afin d'y collecter des informations et visionnons les enregistrements des caméras, afin d'avertir les contrevenants puis de verbaliser si nécessaire.

À noter que les amendes peuvent aller jusqu'à 1500€ pour un dépôt avec véhicule.

Concernant **les déchets des professionnels** :

Aux commerçants et restaurateurs qui gèrent beaucoup de cartons, nous rappelons que COTELUB propose une collecte directement sur place. Cette prestation est payante, mais peut grandement faciliter le quotidien ! En déchetterie, les professionnels peuvent demander une carte d'abonnement, avec une facturation annuelle.

**Nous comptons sur chacun d'entre vous
pour respecter ces règles, et nous
espérons que ce travail portera bientôt
ses fruits.**

Groupe de travail dédié aux déchets

La tâche étant vaste, nous créons un groupe afin de définir une stratégie efficace tout au long de l'année en collaboration avec COTELUB, et ce avec l'aide d'habitants volontaires, pour faire remonter au plus près les soucis quotidiens (bacs trop pleins, dépôts sauvages). Nous demanderons l'aide de volontaires si tous les quartiers ne sont pas couverts par notre équipe d'observateurs actuelle.

Journée des Associations : samedi 05 / 09

**Alors que nous profitons de nos beaux événements saisonniers,
il est déjà temps de se projeter vers la rentrée !
La "Journée des Associations" se tiendra le samedi 5 septembre 2026,
de 10h à 15h, Place de l'étang.
Venez découvrir la diversité du tissu associatif de notre village,
Venez en rencontrer les acteurs et pourquoi pas,
vous inscrire à des activités pour l'année à venir !**



Musée Marc Deydier : résidence d'artiste

Notre musée est ouvert jusqu'au 20 septembre avec les horaires suivants :

Jusqu'au 28 août 2026

Ouvert tous les jours : 10h-12h30 et 15h30-19h

Du 29 août au 20 septembre 2026

Le samedi et le dimanche : 10h-12h30 et 15h-19h

Cette année nous avons été contactés par "**VOYONS VOIR ART CONTEMPORAIN ET TERRITOIRE**" qui est un organisme qui soutient la création artistique en programmant chaque année des "**résidences artistiques**" liées au patrimoine industriel, architectural et paysager, en région PACA.

La Commune est honorée d'avoir été choisie pour accueillir un / une artiste qui viendra créer sur place, pendant 6 semaines, entre novembre 2026 et avril 2027. **Des interventions de l'artiste à l'école de Cucuron** seront aussi proposées dans ce cadre.

RDV en mai 2027 au musée, pour découvrir la / les œuvre(s) !

L'appel à candidature est en cours, vous pouvez le consulter [ici](#).

Sècheresse : niveau ALERTE RENFORCÉE

Le Préfet de Vaucluse renforce les restrictions d'usage de l'eau dans le département. Notre commune est concernée.

Face à la dégradation de la situation hydrologique et à la poursuite des fortes chaleurs, des mesures de restriction d'usage de l'eau sont décidées.

Le bassin du Sud-Luberon est placé depuis le 6 août en **ALERTE SÈCHERESSE RENFORCÉE** :

- Réduction de tous les prélèvements en eau
- Interdiction des activités impactant les milieux aquatiques
- Restrictions d'arrosage, de remplissage et de vidange des piscines, de lavage des véhicules et d'irrigation de cultures : interdit de 9 h à 19 h

Les mesures de restriction s'appliquent à l'ensemble des usagers : particuliers, agriculteurs, entreprises et collectivités.

Consultez les restrictions applicables à votre commune sur VigieEau : <https://vigieau.gouv.fr>

Chaque geste compte pour préserver la ressource en eau.

Plus d'informations : <https://tinyurl.com/wesy3ujw>

Pacte territorial - Amélioration de l'habitat

Le pacte territorial est un accompagnement quant à :

- La rénovation énergétique : isolation, chauffage, menuiseries...
- L'adaptation du logement : salle de bain, accessibilité, équipements pour bien vieillir,
- La réhabilitation : traitement de l'humidité, sécurité, mise aux normes, confort

Qui peut en bénéficier ?

- propriétaires occupants
- propriétaires bailleurs
- copropriétés
- locataires, pour être conseillés et orienter leur propriétaire

Cette démarche est portée par la communauté de communes sud Luberon, en partenariat avec l'ANAH.

Permanence téléphonique

Le lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h : **04 90 07 48 12** (Choix n°3) ou **renov-habitat@cotelub.fr**

Permanences Conseil

Jeudi 20 août de 9h à 12h à Cucuron, en mairie.

et tous les 4ème mercredis du mois au siège de COTELUB, de 9h à 12h

Inscription obligatoire : renov-habitat@cotelub.fr

Risque incendie :

Retrouvez les **INFORMATIONS** quotidiennes, en temps réel, pour l'accès aux massifs forestiers exposés aux risques feux de forêts :

- par TÉLÉPHONE : 04 28 31 77 11 (message en français et anglais)

- - sur INTERNET : <https://www.risque-prevention-incendie.fr/vaucluse/>

Vigilances VERTE, JAUNE, ROUGE et ROUGE E (extrême) de « Accès et travaux possibles »
à « Accès et travaux interdits toute la journée »

Commission extra-municipale Maison des associations



Le 8 juillet dernier, toutes les associations ont été invitées à un atelier participatif, pour s'interroger collectivement sur le programme.

L'objectif de l'atelier : Construire le projet ensemble

Collecter l'expression des besoins des usagers, par les usagers eux-même.

Nourrir le diagnostic en cours pour retenir un préprogramme.

Permettre un échange plus transversal.

Imaginer comment pourrait d'organiser la mutualisation des salles, « nécessaire » ici comme ailleurs...

Rêver et ouvrir à d'autres scénarios possibles...

Une **vingtaine de personnes était présente**, toutes les associations n'étaient pas représentées, notamment certaines associations sportives.

Après une visite des locaux et de l'étage, l'atelier s'est déroulé autour de 4 tables / 4 questions.

Une restitution très ouverte a été faite et a permis d'entendre les attentes, les sensibilités, de croiser les problématiques et les enjeux.



Du rêve à la réalité

Sur la base des réflexions partagées lors de cet atelier, une analyse et une étude de faisabilité à la lumière des contraintes techniques, architecturales et financières est en cours. Nous avons demandé une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) au Parc Naturel Régional du Luberon.

Prochaine étape ?

Fin Septembre, début Octobre, ce sera le temps de la restitution de l'atelier et des études engagées. Nous vous inviterons à un second temps de partage et de dialogue, ouvert à tous, avec cette même ambition : *Faire projet ensemble*.

S'en suivra un arbitrage des élus en responsabilité...

Les brèves

Mutuelle de village : Deux nouvelles dates de RDV individuels : les matins du 28 septembre et du 7 décembre



Horaires de la bibliothèque jusqu'au 22 août :
mardi 9h30 - 12h,
jeudi 16h-18h,
samedi 9h30 - 12h.

Festival de jazz et gastronomie : dimanche 13 septembre 2026, concert gratuit de "José Fernandez" à 19h, place de l'Étang

L'hommage à Roger Deranque** aura lieu le **samedi 26 septembre** à 10h30, au **Parc de La Ferrage



Appel à candidature :
La commune recherche **un policier pluricommunal / une policière pluricommunale**

[Cliquez ici pour l'appel » »](#)

Après 30 années de bons et loyaux services, **Pascale Blanc** prendra une retraite anticipée bien méritée ! Nous lui souhaitons bonne continuation !

[Lire toutes nos actualités](#)



Événements à venir, au village

Vendredi 21 août : Marché nocturne, Association des commerçants et artisans, sur la Place de l'Étang

Samedi 15 août : Fête de l'été, Association La Cuc'Factory, sur la Place de la Cabreyrade

Samedi 15 août : Concert - vêpres musicales, association Les amis de l'orgue, à l'Église

Jeudi 20 août : Jeudi de la Cabreyrade - Junkin's Mamas. Des voix qui s'entremêlent, des harmonies qui nous font voyager, et une belle énergie qui donne envie de faire la fête ! Par l'association La bonne cucuronade, sur la Place de la Cabreyrade

Dimanche 23 août : Modélisme naval, par le (nouveau) Comité des fêtes, place de l'Étang

Du 24 au 26 août : festival avant-premières (en plein air), Cinéma associatif Le Cigalon, dans la cour de l'Ancienne école de garçons

Jusqu'au 20 septembre : exposition des peintures de Yves Trierweiler à la Galerie Poussière d'argent, 81 rue du portail de Pertuis

Samedi 05 septembre : Journée des associations, proposée par la Mairie, Place de l'Etang, 10h00 - 15h

Dimanche 06 septembre : Marché artisans et producteurs des Alpes du Sud, Place de l'Etang

Les 11 - 12 - 13 septembre : Festival de Jazztronic, proposé par l'association Entre Peaux et la Brasserie l'Essentiel, avec un grand concert de jazz gratuit de José Fernandez, le **Dimanche 13/09** à 19h, place de l'Étang

Vendredi 25 septembre à 11h : Hommage aux harkis, monument aux morts

Samedi 26 septembre à 10h30 : Hommage à Roger Deranque, Parc La Ferrage

[Les associations du village qui souhaitent que leurs actualités soient annoncées sont invitées à envoyer informations et visuels à communication@mairie-cucuron.fr . Merci]

**Si cette lettre vous a intéressé,
n'hésitez pas à parler d'elle autour de vous
et à inciter les personnes à s'y abonner ([sur cucuron.fr](http://cucuron.fr))**

Merci d'indiquer aux personnes n'ayant pas d'adresse email que cette lettre est aussi disponible en consultation, en version papier, à l'accueil en mairie.



Pour se désinscrire et ne plus recevoir notre lettre d'information :
[Cliquez ici](#)

Vous nous avez confié votre mail pour recevoir l'INFOlettre de la commune de Cucuron.

Si vous souhaitez ne plus la recevoir, vous pouvez vous désinscrire en cliquant sur le lien ci-dessus.

Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous pouvez demander à tout moment à voir, modifier ou supprimer vos données. Vous pouvez les exercer en contactant le Délégué à la Protection des Données de la commune de Cucuron ou auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

[Contact Us](#) • [Legal Notice](#) • [Confidentialité Policy](#)